COMPTE RENDU CONSEIL ADMINISTRATION
Du 12 février 2022

Présents : Fabien BALIZET, David BASSARD, Christelle BAUDOIN, Alain BOUTONNET, Adrien CASSABOIS, Bruno CHAIGNON, Roger CHEVALIER, Julien COUTANT, François CURRI, Jean-François DUCROT, Jean-Philippe GAUTHIER, Jean-Michel GUENIN, Pierre GUYOT, Sandrine JACQUES, Franck JACQUOT, Jacques LAPOSTOLLE, Didier MONROLIN, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, François TOSCANO, Gilles ZOPPI

Excusés : Sébastien BARBEY, Jean-Luc COIGNON, Benoît CORDIER, Christophe FLACELIERE, Jean-Paul GIRARD, Julien GIRAULT, Florence HAUTLCOEUR, Jean-Claude JACQUOT, Hervé JOLIVOT, Daniel MARTIN, Francis MOUREY, Benoît PERRIN, Sophie RABINE, Valérie PERRENOUD

Absent : Bernard MARY, Eric MEZIER, Jérôme MOUREY

Invité présent : Emilian BROË, CTS

Membre à voix consultative excusée : Juliette LABOUS, déléguée des coureurs

1.Accueil et émargement + pass vaccinal

- Contrôle du pass vaccinal, émargement et point sur le quorum
- Félicitations à Emilian et bienvenue à Lison née le 1er janvier.
- Sur le plan sportif : Lors des Championnats de France de cyclo-cross : Victoire du relais BFC, Victoire de Romain Grégoire en Espoirs et plusieurs podiums.

- Infos organisations 2022 :

- 2 Coupe de France National Femmes : Chardonnay (09/04) et Morteau (03/07)
- Coupe de France BMX : BMX Besançon (1 & 2/10)
- Classic Grand Besançon Doubs (15/04)
- Tour du Jura (16/04)
- Tour du Doubs (04/09)
- Tour de France Planche des Belles Filles (08/07), Dole (09/07)
- Tour de France Femmes Lure - Planche des Belles Filles (31/07)

- Infos candidatures

- Nommay, CdF CC (22 & 23/10)
- AC Besançon, finale CdM fin janvier 2023
- BMX Besançon, finale Championnats d'Europe 2023

- BMX Vesoul, manche CdF 2023

2.Approbation du compte-rendu du CA du 2 décembre (envoyé le 16/12)
Approuvé à l'unanimité

3.Point sur les Commissions
Voir documents et comptes-rendus reçus des commissions :

- Cyclisme pour tous (Jacques LAPOSTOLLE)
- VTT (Daniel MARTIN)

Pas de question particulière, les différents comptes-rendus et règlements sont validés.

4. Intervention CTS

- Point « collectifs » : du côté des femmes, un peu moins de candidates, mais un beau groupe, le 1er stage se fera en février à Lagorce (07).
  Pour la Piste 10 membres, triés sur le volet, la commission sera attentive à ce que les coureurs engagés s'investissent au maximum, sinon une équipe réserve est en place, stage en février à Bourges.
  Pour les Juniors beaucoup de candidatures, ce dispositif proposera des épreuves à l'international. Lors du 1er stage de cohésion ils étaient 40. La Bernaudeau juniors sera la première compétition de ce collectif, leur programme sera riche et intéressant.
  Le collectif VTT est en cours de construction, une 1ère journée de détection a eu lieu à Macon, d'autres dates prévues : le 26 à Avallon, le 27 à Dole et le 12 mars à Giromagny. Puis des stages de perfectionnement à Besançon et Métabief à venir. Au niveau du BMX les équipes Avenir BMX (cadets) ont été créé l'année dernière par la FFC, en BFC nous avons 2 équipes Avenir, le Comité Régional prend une part du financement de la structure Equipe Avenir BFC (budget commission) une convention est mise en place pour cadrer ce collectif.

- Politique Sportive, voir document très complet en annexe : l'esprit reste dans la continuité notamment de l'année dernière. Complexité au niveau fédéral de trouver des organisateurs et donc de communiquer assez tôt, notamment pour le TFJC et les Championnats Avenir (pas d'info à ce jour)

- Point ANS : la campagne 2022 sera lancée le 12 mars (compte asso et bilans), une communication sera faite par la FFC et le CR pour des explications précises.
  Les demandes de subventions CRDS au niveau de la région sont en cours.

- Emilian notre CTS, désormais appelé : Manager Technique Territorial, vient d'être nommé Entraîneur National de la relève Féminine, il souligne que son statut reste le même, ses missions changent après 7 ans dans notre région. Il remercie tout le monde pour la confiance qui lui a été accordée. Jusqu'en septembre il sera sur les 2 fronts : régional et national. Puis il prendra définitivement et à 100% ses fonctions à la FFC au 1er septembre.

Il est nécessaire de procéder à une réorganisation de ses missions et des ressources humaines et techniques jusqu'en septembre et au-delà. Les missions de développement notamment seront confiées à un chargé de développement à recruter. Des référents seront identifiés dans chaque discipline, pour gérer certaines missions, Emilian poursuivra pour l'instant la coordination générale de l'ETR. Il s'engage à ce que le CR reste au même niveau sportif, il fera tout ce qu'il peut pour cela.
Une répartition des tâches qui incombaient à Emilian seront redistribuées aux employés (chargé de développement d'autant plus nécessaire) et aux bénévoles, notamment les Commissions qui devront jouer tout leur rôle.

- Parmi les 4 postes de CTS demandés au Ministère des Sports, bon espoir d'en obtenir 2, le Président de la FFC et le DTN ayant assuré à Gilles Zoppi que la BFC serait prioritaire.

5. Validation des décisions prises en BE

- Développement :

- Recrutement d'un Chargé de Développement
- Synthèse intervention T. Bedos
  Enjeux du Développement en BFC : rappel que le développement est un point fort du projet fédéral. Cette stratégie de développement est étroitement liée à une stratégie d'emploi (aides financières conséquentes ANS pour soutenir l'emploi dans les différentes structures : clubs, CD, CR). Fiche de poste type créée par la FFC, d'un chargé de développement pour un CR et idem pour les CD.

  Enjeux du développement en BFC, 3 grandes missions :

  -Être porteur du projet fédéral,

  -Mission de conseil, expertise, formation auprès des élus, des collectivités, des CD, des clubs…

  -Capacité à valoriser l'activité cycliste à être force de proposition pour créer de nouveaux projets.

  Financement : groupe 4 de la CNS environ. 36000€/3ans (aide ANS pendant 3 ans à hauteur de 12000€/an). La FFC soutient ces emplois, notamment en réorientant le Mécénat ASO sur les politiques jeunesse, qui sont souvent portées par le chargé de développement. Campagne ANS projet sportif fédéral. Ce poste est ensuite censé créer des actions qui génèreront de la ressource pour compléter ces aides et à terme devenir autonome.

- Intérêt et décision prise par le BE pour la création d'un emploi dédié = nécessaire de se mettre au travail dès maintenant ; la fiche de poste est rédigée (voir annexe) et sera publiée très prochainement. En fonction du CR, profil type recherché : une licence management + diplôme sportif cycliste. La BFC est une des dernières Régions à ne pas avoir de Chargé de Développement. Ces aides et financements sont des raisons et opportunités supplémentaires pour se lancer aujourd'hui dans ce recrutement. L'accompagnement de la FFC est un réel soutien à saisir. Au niveau régional il faudra également des appuis, des personnes qui accompagneront ce chargé de développement.
  Décision validée par le Conseil d'Administration à l'unanimité. Jean-François DUCROT, Didier MONROLIN, Jacques LAPOSTOLLE et Julien COUTANT seront les référents de cette mission.

Cette « task force » sera complétée par Gilles ZOPPI, Jean-Paul PONCHON et Sandrine JACQUES.

- Fiche de poste (voir en annexe) : validée par le Conseil d'Administration. Attention le profil retenu devra être davantage orienté vers le développement, que vers le sportif, à préciser dans la fiche de poste en rédigeant la partie formation souhaitée différemment « développement territoriale ou STAPS ». Diffusion par différents réseaux (site internet, FFC, Direct Vélo, réseaux sociaux, écoles de commerces, universités par l'intermédiaire des responsables…)

- Arbitrage (Franck JACQUOT) :

- Homologations : voir document en annexe
- Pénurie d'arbitres et ses conséquences : sur notre calendrier actuel, 15 courses sur route sans arbitres, 73 épreuves de notre calendrier où il manque entre 1 et 3 arbitres, idem en cyclo-cross.
  La question a été posée à la FFC, en attente du retour du service juridique pour savoir si une épreuve peut se faire sans arbitre (dans quel cas il n'y a pas d'homologation, donc pas de prix, pas de points FFC, challenges, etc…) Une communication précise devra ensuite être faite auprès des clubs et licenciés. A savoir également si les prestataires de chronométrage notamment peuvent faire office d'arbitres.
- Points également sur les dossiers de déclaration d'épreuves
- Franck JACQUOT participera prochainement à une réunion de la commission nationale au sujet de l'évolution de la réglementation et nous tiendra au courant

- Point calendrier (Jean-François DUCROT)

+ de 400 épreuves inscrites au calendrier régional BFC

- Validation des attributions des Championnats Régionaux (à l'unanimité) :

10/04	VTT Enduro	Mandeure VTT Singletrack
24/04	Masters	Vél'haut Jura Saint Claude
22/05	VTT XCO	Bike Club Giromagny
29/05	D H	Vélo Club du Sénonais
29/05	BMX	CC Pays Vesoul Haute Saône
4/06	CLM	SCO Dijon
5/06	Route Elite	SCO Dijon
19/06	Ecoles de Cyclisme	Vélo Club Montbéliard
26/06	Route Avenir	Creusot Cyclisme
08/01/23	Cyclo-Cross	EC Bourbon Lancy

L'inter-région Féminines sera organisée dans le Grand-Est les 04-05/06 à Haroué (54) CHL

Piste : reste à attribuer, pas de candidat actuellement, à voir avec Grand Est car Championnat commun.

6.Questions diverses

- Point Statistiques (Eric PIHET) voir document en annexe. Des chiffres en hausse quasiment dans tous les départements et dans toutes les disciplines.
- Trophée Julien Ditlecadet : Soutien de la candidature d'Anthony De Vecchi
- Planning des dates des réunions pour 2022 (voir document reçu) :
  C A : samedi 12/02, vendredi 06/05, mardi 05/07
  Donc tentative de diversification des jours pour satisfaire le plus grand nombre.
- Point RH : Elodie a repris son poste et a fait une demande à 80% (CAF), Nadège a des congés à prendre. Son contrat se terminera le 23 février 2022.
- Conférence de presse samedi dernier pour la candidature de la Haute-Savoie pour les supers mondiaux en été 2027.
- Info réunion « véhicules et matériel » hier soir (Jean-Philippe GAUTHIER) : très peu de personnes se sont connectées, déception de la commission, car un réel travail est à mener, notamment pour faire évoluer notre règlement et prendre des mesures. Comment communiquer sur tout cela en direct avec les utilisateurs de nos véhicules ?
- Gestion des Sites VTT : la mission a été confiée à Rémi Groslambert.
- Projet Fédéral FFC « Tous en selle pour 2024, 50 mesures pour une France à Vélo » Gilles DA COSTA pourrait lors d'une visio nous le présenter, Gilles ZOPPI voit cela avec lui pour fixer une date.
- Appel à candidature pour le CA du CROS (Femme, licenciée).
- Reconduction du DE JEPS (Jeunesse, éducation populaire et sports) à Besançon et Dijon : VTT (Claire Hasenfratz) , Tradi (Mathieu Rigollot) avec ajout pour 2022/2023 du BMX (Thomas Barroca).

La séance est levée à 13h05

Le Président du Comité,

Gilles ZOPPI

La secrétaire de séance,

Sandrine JACQUES

CA 12/02/2022

Commission Cyclisme pour tous

Retour sur les Assises Nationales des Cyclosportives du 29/01/22 à Montpellier avec Jean Michel RICHEFORT Président de la Commission Loisir et Nicolas PETITJEAN Chargé de Développement du Cyclisme au sein de la FFC.

.Introduction du Président Michel CALLOT devant 5O participants.

.Bilan 2021 avec 69 épreuves sur 112 inscrites et 133 prévues en 2022, avec maintien du TLO sur 16 épreuves dont 5 nouvelles. Le calendrier définitif est établi en Février et publié sur le Vélo Mag de mars.

.Présentations successives de 14 intervenants sur des sujets riches et variés :

- Promotion (avantages de la licence voir la Fiche établie),
- Classement OTAKAM,
- Sport N Connect,
- Stages et séjours FFC à thèmes,
- Handisport,
- Sécurité (voir le Guide national des organisateurs et le Guide de sensibilisation des bénévoles),
- Médical (voir les Règles techniques de sécurité et l'utilisation du logiciel LOGICOSS),
- Assurances,
- Epreuves (communication, territoires, ambiance), avec le témoignage des représentants de

L'Héraultaise, la GF Mont Ventoux et la GF Provence Occitanie),

- Gravel (23 épreuves au calendrier),
- Le I Cycling,
- L'Ultradistance avec notamment l'étude d'assurance en cours.

COMMISSION RÉGIONALE VTT

Présents : Daniel MARTIN, Fabien BALIZET, Michel BENEZECH, Céline BIDEAU, Benoît CORDIER, Valentin REMONDET, Fabienne TOURNUT.

Excusés : J.L Coignon, Stéphane JACQUIER
Absents : Jean-François BIARD, Jérôme PERNOT

Début de la réunion : 20H.

1. Calendrier :

Un point est fait sur le calendrier de la saison 2022 :

- *Challenge TRJV :*

Avallon a accepté la proposition d'être la finale du Challenge TRJV 2022. L'épreuve aura lieu le 11 septembre : La remise des maillots se fera à ce moment là.

- Concernant l'épreuve de Vesoul qui, au départ, postulait à la même date que Beaucourt : le 11 septembre l'intéressait. Avallon ayant été validé, organiser une coupe BFC n'est plus possible. Proposition faite d'organiser une épreuve d'endurance sur le format 4H. À ce jour, pas de nouvelles de Jean Michel Trimaille.

Le calendrier est donc acte.

2. Arbitrage :

La situation sanitaire soulève le problème des arbitres non vaccinés : à l'heure actuelle, le pass vaccinal est obligatoire pour les arbitres. Benoît évoque la possibilité d'envisager qu'une épreuve se déroule sans arbitre. Daniel doit faire le point avec Franck Jacquot à ce sujet.

3. Règlement :

- Suite à l'ajout de l'épreuve à Avallon, un challenge TRJV voit le jour pour cette saison 2022 et sera développé en 2023 afin de permettre aux jeunes non qualifiés pour le TFJV de poursuivre et mettre à profit les entrainements réalisés après le mois de juin.

Pour ce challenge, on comptabilise toutes les TRJV de la saison. Afin qu'un maximum de jeunes soient présents pour cette épreuve, une bonification de participation est ajoutée.

- Caractéristiques du règlement :

- A l’issue de la finale du challenge, remise du maillot par discipline.
- Présence obligatoire à la finale pour prétendre à la remise de ce maillot.
- La finale est bonifiée (50 points de participation)
- Le classement général de ce challenge ne comporte aucun joker.
- En cas d’égalité, les résultats de la finale départageront les coureurs.

4 Réseaux Sociaux

Création d’un profil sur Facebook et Instagram pour la communication des informations des épreuves régionales (résultats , infos courses etc…)
Identifié sous la désignation CRVTTBFC

Fin de la séance : 21H30.

28 NOVEMBRE 2021

COUPE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
VTT XC 2022

EPREUVES

- Dimanche 6 mars : Uchizy
- Dimanche 13 Mars VTT GIVRY
- Dimanche 3 avril : Pulsion VTT
- Samedi 23 Avril Creusot VTT
- Samedi 30 Avril : VC Dolois
- Dimanche 22 mai BC Giromagny
- Dimanche 5 juin: Passion VTT Beaucourt
- Dimanche 12 juin VTT Massif Jura
- Dimanche 26 juin ACDTR
- Dimanche 10 Juillet VTT Monceau
- Dimanche 4 Septembre Mesvre
- Dimanche 18 Septembre VTT Mt d Or

REGLEMENT

DEFINITION :

La Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC est une organisation de la commission régionale de VTT, les organisateurs et les participants sont tenus de connaître et respecter le présent règlement.

PARTICIPATION :

Les manches de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sont ouvertes aux licenciés FFC toutes catégories. L'organisateur peut ouvrir sa course aux non licenciés titulaires d'un certificat médical et d'une carte à la journée.

CATEGORIES / HORAIRES

- Minimes H/F 9h30
- Benjamins H/F 10h30
- Pupilles Poussins 11h15
- Cadets 12h00

Remise des Prix Catégories : Poussin / Pupille/ Benjamin / Minime 13h00

- Masters 2 et + 13h30
- Dames (Cadettes/Juniors/dames) 13h30 + 2 mn)
- Espoirs / Seniors / Masters 1 . 15h00
- Juniors 15h00 + 2mn

CLASSEMENTS :

A l'issue de chaque manche, les points suivants seront attribués : 150, 147, 144 ….

Le Championnat de Bourgogne Franche Comté en plus de permettre de décerner le titre de Champion de BFC de la discipline sera compté comme une manche à part entière de la Coupe de Bourgogne Franche Comté VTT XC : cette manche ne sera pas ouverte aux coureurs hors comité

Le classement final sera calculé sur les meilleurs résultats (2 jokers)

La dernière manche aura un coefficient 1.5

En cas d'égalité, la place réalisée à la finale départagera les coureurs.

Les classements complets de l'épreuve devront parvenir au comité régional et au responsable des classements provisoires (crvttcomitebfc@gmail.com) au plus tard le mardi suivant l'épreuve. (Envoi effectué par l'arbitre responsable de la journée) Ils seront disponibles sur le site du comité ainsi que le classement général provisoire.

Présence obligatoire sur la finale pour recevoir son prix.

La remise des prix de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté VTT XC sera effectuée lors de la finale.

CIRCUIT/ SECURITE :

Le parcours de l'épreuve de cross-country format olympique devra être long d'environ 5 km (à partir de la catégorie Cadet) et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Les organisateurs veilleront à faire une zone de départ pour la mise en grille en dehors du circuit.

Le temps de course du premier coureur des catégories suivantes doit se situer dans une fourchette de temps tel que :

Cadet/Cadette /Junior F 0h45 1h00
Junior Homme/ Master / Femme 1h15 1h30
Elite Homme /Master1 1h20 1h40
Minime 30 mn
Benjamin 20mn
Pupille 15 mn
Poussin 10mn

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

PLAQUE :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques. Les plaques serviront pour les Coupes et les TRJV pour les catégories Jeunes.

Série plaques par catégories :

De 1 à 99	Poussins
De 100 à199	Pupilles
De 200 à 350	Benjamins
De 400 à 550	Minimes
De 600 à 749	Cadet
De 750 à 780	Cadette
De 850 à 870	Junior D
De 900 à 920	Dame
De 1000 à 1100	Masters 2 3 4 5 6
De 2000 à 2110	Espoir H / sénior H / Masters 1
De 3000 à 3060	Junior H

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli de la plaque attribuée et le numéro du coureur sera inscrit avec un gros marqueur par l'organisateur. La plaque sera obligatoire et vendue 10€.

Attribution des plaques :

Suivre l'ordre établi dans le règlement. Prendre les plaques en suivant. Ne pas attribuer un second numéro à un coureur qui a déjà couru. Rechercher le numéro du coureur sur le listing reçu le jeudi avant la course. En cas de doute, contacter le Président du Jury.

MISE EN GRILLE :

Après appel, suivant classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC pour les pré-inscrits. **Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.**

1er épreuve tirage au sort.

Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI) seront réintégrés sur les grilles après demande auprès du président du corps arbitral lors de l'émargement du coureur s'ils sont pré-inscrits (**sauf pour la 1ère manche : tirage au sort**)

Concernant la course Juniors Hommes, Espoirs Hommes, Séniors et Masters 1 chaque ligne, pour les pré-inscrits, sera composée de 4 Juniors Hommes suivant le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC Junior Homme et 6 Espoirs Hommes, Seniors et Master 1 selon le classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté XC Espoirs Hommes, Seniors et Master 1.
Idem pour la course élite dame/junior. Les cadettes sur les lignes suivantes.

Sur-classement :

Tout sur-classement dans la catégorie supérieure doit être soumis au CTS et recevoir son aval par écrit.

DROIT D'ENGAGEMENT :

Engagement sur le site CICLEWEB (3 jours avant la course).

Les coureurs inscrits sur le listing CICLEWEB

- Montant de l'engagement 13€ (10€ pour les cadets/cadettes).(5€ minimes)

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course.**

- Montant de l'engagement sur place 17€ pour les adultes, 14€ cadets, 9€ minimes

DOTATION / GRILLES DE PRIX :

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix.

L'organisateur a libre choix de sa remise de prix.

La commission régionale VTT récompensera le classement général à l'issue de la finale.

- *Scratch Hommes : espoir/senior/M1 310€ sur 5 (100/80/60/40/30)*
- *Scratch Hommes: M2 /M3/M4/M5/M6 200€ sur 5 (70/50/40/25/15)*
- *Scratch juniors hommes:200€ sur 5 (70/50/40/25/15)*
- *Scratch Dames : espoir/senior 240€ sur 3 (100/80/60)*
- *Scratch Junior Dames: 160€ sur 3 (70/50/40)*
- *Cadets /Cadettes : Recompenses Lots*
- *CVJ : coupes*

Février 2022

REGLEMENT CHALLENGE TRJV / TIJV 2022

A / GÉNÉRALITÉS

1/ Nombre d'épreuves :

Sont organisées au travers des TRJV et TIJV au minimum et **dans la mesure du possible** 3 ou 4 épreuves par discipline (Cross, Descente, Trial), pour les poussins-pupilles-benjamins-minimes-cadets et sur la période d'avril à juin-juillet.

Les épreuves tout au long de la saison seront effectuées avec le même vélo sauf cas de force majeure et soumis à autorisation du président du jury de la ou les journées de compétition.

Calendrier :

23/03/2022	PASSE PARTOUT MACON (Blanot)	XC /DH
10/04/2022	VTT ORGELET (Bellecin)	XC/ TR
08/05/2022	UC MOREZ (Morbier)	XC /DH
15/05/2022	VTT CONLIEGE	XC/TR
19/06/2022	VC DOLOIS (Dole)	XC /DH
11/09/2022.	PAC AVALLON (finale du challenge)	XC /DH

TIJV POUR LES SELECTIONNES A L'ISSUE DES 5 EPREUVES A FUMAY (GRAND EST)

2/ Epreuves par TRJV / TIJV :

Les **TRJV** sont organisés sur une journée comprenant 2 épreuves.

Le **TIJV** se déroule sur 2 jours et comprend les 3 épreuves distinctes.
Il fait l'objet d'un classement scratch, et la remise des prix s'effectue à l'issue de l'épreuve, indépendamment de la qualification au TFJV.

Concernant spécifiquement la qualification au TFJV, le TIJV s'il est organisé en Bourgogne Franche-Comté, donne lieu à attribution de points aux benjamins-minimes-cadets, après que ceux-ci aient été « reclassés entre Bourguignons Franc-Comtois », selon la grille de points en vigueur (voir ci-dessous).

En cas de TIJV organisé par un autre comité régional, la commission technique régionale décide de quelle manière ce TIJV doit entrer en compte dans la qualification au TFJV.
Pour 2022 il servira de stage de cohésion pour la sélection BFC
La participation au TIJV est obligatoire pour les sélectionnés au TFJV

3/ Classement scratch filles/garçons par catégorie, pour les 3 disciplines – Grille de points :

Selon la grille de points en vigueur, 150 pts au 1°, 147 au 2°, 144 au 3° …
Points « du dernier » aux pilotes contraints à l'abandon, après avoir pris le départ de l'épreuve en question.
Les coureurs qui quittent l'épreuve ou qui ne prennent pas le départ doivent avertir le directeur de course.

4/ Les épreuves :

LE CROSS (XC)

Course départ en ligne

Mise en grille : tirage au sort lors de la 1ère manche, puis fonction du classement scratch provisoire à partir de la 2eme manche.
Les inscrits sur place seront mis en fond de grille.

L'organisateur doit mettre en place un site de départ afin de mettre 8 à 10 coureurs par ligne**.**

Départ un pied au sol obligatoire.

Une zone technique, à organiser à proximité de la ligne de départ-arrivée, pour les réparations, avec assistance possible ; pas d'assistance le long du parcours en dehors de cette zone.

LE TRIAL

L'organisateur se doit de trouver les arbitres dans son club ou autres avant l'épreuve du jour

L'épreuve de trial comportera 4 zones Trial « TFJV » (Distincte pour chaque catégorie) pour toutes les catégories avec un ordre de passage défini à l'avance (Noté sur le carton de pointage). Concernant les féminines, les catégories Poussines à Benjamines évoluent dans leurs catégories; seules les minimes et cadettes évoluent dans la catégorie inférieure.

Pédales plates obligatoires.

Article 1 : DÉFINITION

1.1 La Fédération Française de Cyclisme met en place un règlement VTT Trial TFJV. Celui-ci sera utilisé au niveau Régional

1.2 Le VTT Trial TFJV est assimilé aux Règles Techniques et de Sécurité du Trial Vtt. Il doit être pratiqué par des pilotes utilisant des vélos de type vtt équipés de roues 29 pouces 27.5 et 26 pouces. La compétition se commence et se termine avec le même vélo.

1.3 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.

Article 2 : FORMAT DE COURSE

2.1 Le VTT Trial TFJV se dispute sur un circuit de 4 zones avec un seul passage par zone (le jury des commissaires pourra néanmoins moduler le temps global de course en fonction des contraintes).
Un pilote peut décider d'arrêter sa course à tout moment. Il devra rendre sa fiche de pointage à la Direction de Course. Le pilote sera classé avec les points acquis lors de ces passages.

2.2 Les reconnaissances à pied sont autorisées, accompagnées d'un cadre technique. Pendant la course, le pilote ne pourra plus entrer à pied dans la zone. Les parents, suiveurs ou accompagnateurs ne doivent en aucun cas s'ingérer dans la compétition et donner des conseils (positions) au concurrent engagé dans la zone. Le suiveur

devra demander au commissaire l'autorisation de rentrer dans la zone pour assurer la sécurité du pilote, lors de passages difficiles.

Article 3 : ZONES

3.1 : Présentation

Le VTT Trial TFJV consiste à franchir des portes situées sur des zones de terrain, naturelles ou artificielles, faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo. Ces zones sont constituées de différentes portes qui, une fois franchies, rapportent des points. Chaque zone comportera un maximum de 31 pts.

L'inter zone devra être d'une distance suffisante afin de permettre un bon déroulement de l'épreuve.

3.2 : Entrée de zone

Il est interdit de tenir le coureur par la selle afin de l'équilibrer avant le départ et à l'entrée de zone. On est entré et sorti de la zone dès que l'axe de la deuxième roue franchit la ligne de départ / arrivée.

3.3 : Portes

Les portes sont formées par des flèches disposées pointes à pointes. Elles ont 3 valeurs différentes :

- Flèches rouges 10 points, 1 porte par zone (10 pts)
- Flèches bleues 5 points, 3 portes par zone (15 pts)
- Flèches vertes 3 points, 2 portes par zone (6 pts)

Les portes sont numérotées et le pilote doit les passer dans l'ordre de numérotation et ne peut plus revenir en arrière. Par exemple une fois franchie la porte 4 il ne peut plus prendre la 1, la 2 ou la 3

De même il ne peut pas repasser une porte déjà franchie.

Les points portes sont acquis après chaque passage des 2 axes de roues dans le sens défini entre les deux pointes de flèches matérialisant ladite porte sans qu'il y ait eu appui.

3.4 : Temps imparti

Le pilote a 2 minutes pour parcourir la section. S'il dépasse ce temps, le pilote conserve les points des portes franchies dans les 2 minutes. Au coup de sifflet du commissaire, il doit quitter la section sans franchir d'autres portes et perd toutes ces bonifications.

Le commissaire de zone devra annoncer le 30'' restante.

Article 4 : DÉCOMPTE DES POINTS

- Le pilote est libre de franchir les portes qu'il souhaite ou qu'il a choisies.
- A chaque passage d'une porte il marque les points de la porte franchie.

Les points de la porte sont acquis quand l'axe de la roue AV et l'axe de la roue AR **ont** passés entre les deux pointes de flèches matérialisant ladite porte dans le sens défini, sans appui.

Important : Si le pilote utilise un appui pour passer le vélo dans la porte alors que seul l'axe de roue AV a franchi la porte (pied d'assurage par exemple), les points de cette porte ne sont pas acquis.

S'il franchit l'obstacle (axe de roue AR ayant dépassé la porte) et qu'il utilise ensuite un appui, les points de la porte sont comptés.

- Pour que les points de la porte soient comptés il faut que le pilote et le vélo soient entièrement passés dans la porte. Tant que la porte n'est pas complètement franchie les « come-back » sont autorisés.

- Le pilote qui fait chuter une flèche avec son vélo ou avec son corps ou qui survole une flèche ne marque pas les points de cette porte mais peut continuer son évolution dans la zone. Il conserve également toutes ses bonifications

Article 5 : ARRÊT DU COMPTAGE DES POINTS

- Franchissement de la zone avec 5 appuis
- Passer une porte à l'envers
- Passer par-dessus, par-dessous, soulever ou déchirer les limites matérialisées de la zone. Les points de mesure sont les axes des roues et l'axe longitudinal du vélo.
- Poser les deux pieds en même temps sur le sol ou sur un obstacle.
- Tenir le vélo autrement que par le guidon lorsqu'il y a un appui.
- Roue avant en dehors du portique d'entrée. Lorsqu'après l'entrée dans la zone, l'axe de roue avant ressort du portique.
- Si un pied est à terre et que l'autre franchit l'axe longitudinal du vélo.
- Chute, parties du corps au-dessus des hanches en contact avec le sol ou assis au sol, ou assis sur un obstacle
- Appui de la main sur un obstacle ou sur le sol. La main est déterminée du poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
- Lorsque les portes et passages ne sont pas franchis dans le sens de vision des flèches ou dans l'ordre des numéros de portes.
- Dépassement du temps imparti.

Le pilote conserve les points acquis avant l'arrêt du comptage des points et doit stopper sa progression au coup de sifflet de l'arbitre puis sortir de la zone à pied.

Article 7 : INCIDENT MÉCANIQUE

En cas d'incident mécanique, bris de matériel, crevaison durant le passage sur les zones, le concurrent repart après réparation (assistance autorisée) à partir de l'endroit où a eu lieu l'incident. Cette réparation devra s'effectuer au plus tard 5 minutes après le passage du dernier coureur du groupe. .

Article 8 : APPUI PASSAGE PORTE

Appui = Partie du corps ou du cycle, excepté le pneu.

Le fait de toucher un arbre, un rocher ou un autre obstacle avec une partie du corps ou du cycle sans qu'il y ait arrêt de la progression ne donnera pas lieu à un échec sur la porte.

Par contre, si cet appui permet de retrouver un équilibre compromis, il sera pénalisé par un échec sur la porte concernée.

Article 9 : RUBALISE

Le concurrent peut pousser la rubalise. Le fait de casser ou de dépasser la rubalise est considéré comme un arrêt du comptage des points.

Le fait de passer l'axe de la roue avant ou arrière au-dessus d'une limite de zone sans toucher le sol est considéré comme une faute.

CLASSEMENT FINAL EPREUVE

Le vainqueur de l'épreuve par catégorie est celui qui aura le plus de points

En cas d'égalité entre 2 pilotes à la fin de la course, le départage est fait par rapport aux nombres de pénalités (celui qui a le moins de pénalités en 1er) En cas de nouvelle égalité, les concurrents ex aequo recevront tous le même nombre de points.

LA DESCENTE (DH)

Ports des protections : en plus des protections de haut de corps habituelles (*casque intégral homologué CE jugulaire non amovible, protections dorsale, coudières, maillot manches longues et gants longs*) et afin d'éviter toute erreur d'interprétation, seront autorisés à prendre le départ les coureurs équipés de genouillères + tenue longue (pantalon, jambières) **ET** les coureurs équipés de short DH + genouillères + protège-tibias (couverture intégrale du tibia).

TRJV

2 descentes chronométrées, départ un pied au sol. Le meilleur des 2 temps est retenu pour le classement scratch final par catégorie.

Une descente de reconnaissance à vélo accompagnée si possible des éducateurs (avec les équipements de protection) est recommandé.

TIJV

2 descentes chronométrées, départ un pied au sol.
1 manche de placement
1 manche de classement

5/ Caractéristiques du règlement challenge

- Un maillot sera remis à l'issue de la finale pour chaque discipline (XC, Trial et DH)
- Présence obligatoire à la finale pour prétendre à la remise du maillot
- La finale est bonifiée (50 points de participation pour chaque discipline)
- Le challenge ne comporte aucun joker, tous les résultats de la saison seront comptabilisés.
- En cas d'égalité, les résultats de la dernière épreuve (finale) permettront de départager les coureurs.

6/ Qualification TFJV 2022

L'ensemble des épreuves TRJV(excepte la final d avallon) sont supports à la qualification des 24 pilotes de l'équipe (6 garçons – 2 filles dans les catégories benjamin-minime-cadet) au TFJV.

A l'issue de l'ensemble des TRJV il est retenu pour chaque pilote :

- Les résultats en cross moins plus mauvais résultat (1 joker)
- Les résultats des épreuves techniques (DH+TR) moins le plus mauvais resultats

Pour la catégorie cadet/cadette

L'épreuve des **Championnats de Bourgogne Franche-Comté Cross-country** constitue une **épreuve supplémentaire aux TRJV.** Les pilotes présents marquent des points selon leur classement scratch garçons-filles (150, 147, 144…) à l'issue de la course. Un abandon lors de la course entraine le classement à la dernière place, et l'obtention des points « du dernier ».

Les points acquis à l'issue de ce Championnat viennent s'ajouter aux points acquis sur les épreuves de TRJV.

Présence obligatoire mais le joker peut être utilisé en cas de mauvais résultat (pour la sélection au TFJV).

7/ Divers :

Quitter la compétition sans prévenir les arbitres, mise hors course.

8/ plaques cadres :

L'organisateur devra utiliser le jeu de plaques fourni par la CR VTT. Il devra aussi remplir le fichier de suivi de ces plaques.

Série plaques par catégories :

De 1 à 99	Poussins
De 100 à199	Pupilles
De 200 à 350	Benjamins
De 400 à 550	Minimes
De 600 à 750	Cadets
De 800 à 830	Cadettes

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque. La plaque sera la même pour les TRJV et les Coupes de Bourgogne Franche Comté.

Le coût de l'engagement pour les Minimes et Cadets est de 5€ (coût du reversement comité).

9-Stages

Stage cohésion TIJV Fumay pour la sélection BFC.

PROJET CALENDRIER VTT 2022

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
S	1		M	1		M	1		V	1		D	1	ENDURO BELFORT candidat ch	M	1		V	1	CdF XC TRIAL PLOEUC	L	1		J	1		S	1		M	1	La Toussaint	J	1	
D	2		M	2		M	2		S	2	JS NALLES	L	2		J	2		S	2		M	2		S	3	enduro giromagny	D	2	extreme sur loue	M	2		V	2	
L	3		J	3		J	3		D	3	Italie	M	3		V	3	JS JELENIA GORA	D	3		M	3		S	3	WC XCO & DHI VAL DI SOL ITA	L	3		J	3		S	3	
M	4		V	4		V	4		D	3	CBFC PULSION	M	4		S	4	POLOGNE	L	4		J	4		D	4	CBFC MESVRES	M	4		V	4		D	4	
M	5		S	5		S	5		D	3		J	5		D	5	CBFC BEAUCOURT	M	5		V	5		D	4		M	5		S	5		L	5	
J	6		D	6		D	6	*Massi Chabière*	I	5	Pâques	V	6		D	5	DH MESVRES AUTUN	M	6		S	6		M	6		J	6		D	6		M	6	
V	7		L	7		D	6	CBFC UCHIZY	J	7		S	7	WC XCO ALBSTADT GER	d	5		J	7		D	7		M	7		V	7		L	7		M	7	
S	8		M	8		M	8		V	8		D	8	JS ALBSTADT	M	8		V	8		S	6	WC XCO DHI MONT SAINT ANNE CAN	J	8		S	8		M	8		J	8	
D	9		M	9		M	9		S	9		D	8	TRJV MOREZ XC/DH	J	9		S	9		D	7		V	9		D	9	Roc d'Azur	M	9		V	9	
L	10		J	10		J	10		D	10	TRJV BELLECIN XC/TR	M	10		V	10		D	10	CBFC MONCEAU	L	8		S	10		L	10		J	10		S	10	
M	11		V	11		V	11		S	9	WC XCO PETROPOLIS BRA	M	11		S	11		S	9		M	9		D	11	TRJV AVALLON XC/DH	M	11		V	11	Armistice	D	11	
M	12		S	12		S	12		D	10	ENDURO MANDEURE candidat ch	J	12	Jeudi Ascension	D	12	WC XCO DHI LEOGANG AUT	D	10	WC XCO DHI LENZERHEIDE SUI	M	10		L	12		M	12		S	12		L	12	
J	13		D	13		D	13	CBFC GIVRY	L	11		V	13		D	12	CBFC LES ROUSSES	L	11		J	11		M	13		J	13		D	13		M	13	
V	14		L	14		L	14		M	12		S	14	WC XCO NOVE MESTO CZE	M	14		M	12		V	12		M	14		V	14		L	14		M	14	
S	15		M	15		M	15		M	13		D	15	JS NOVE MESTO	M	15		M	13		S	13		J	15		S	15		M	15		J	15	
D	16		M	16		M	16		J	14		D	15	TRJV CONLIEGE XC/TR	J	16		J	14		D	14		V	16		D	16	ENDURO JEUNES LOCHE	M	16		V	16	
L	17		J	17		J	17		V	15	CDF XCO/XCC GUERET	D	15		V	17		V	15		L	15		S	17		L	17		J	17		S	17	
M	18		V	18		V	18	CDF XCO/XCE MARSEILLE	S	16	JS GUERET	M	18		S	18	JS GRANICHEN	S	16		M	16		D	18	CBFC METABIEIF	M	18		V	18		D	18	
M	19		S	19		S	19	JS MARSEILLE	D	17		J	19		D	19	SUISSE	D	17		M	17		L	19		M	19		S	19		L	19	
J	20		D	20		D	20		L	18		V	20		D	19	TRJV DOLE XC /DH	S	16		J	18		M	20		J	20		D	20		M	20	
V	21		L	21		L	21		M	19		S	21		D	19		D	17	WC XCO DHI VALLNORD AND	V	19		M	21		V	21		L	21		M	21	
S	22		M	22		M	22		M	20		D	22	championnat XC BFC BCG	M	22		L	18	STAGE DH	S	20	JS BALE	J	22		S	22		M	22		J	22	
D	23		M	23		M	23		J	21		L	23	Pentecôte	J	23		M	19	METABIEF	D	21	SUISSE	V	23	CDF XCO/XCC LEVENS	D	23		M	23		V	23	
L	24		J	24		J	24		V	22		M	24		V	24	CDF DHI LES ARCS	M	20		D	21		S	24		L	24		J	24		S	24	
M	25		V	25		V	25		S	23	JS HEUBACH	M	25		S	25	JS LA THUILE	J	21		M	23		D	25		M	25		V	25		D	25	Noël
M	26		S	26	JS BANYOLES	S	26		D	24	JS HEUBACH	J	26		D	26	ITALIE	V	22		M	24	CdM XC DH LES GETS	L	26		M	26		S	26		L	26	
J	27		D	27	Espagne	D	27	TRJV BLANOT XC/DH	V	22		V	27	CDF XCO/XCE PILAT	V	24		S	23		J	25		M	27		J	27		D	27		M	27	
V	28		L	28		S	26	JS RIVERA	S	23	CBFC CREUSOT	S	28		S	25	tijv fumay 25/26	D	24		V	26		M	28		V	28		L	28		M	28	
S	29					D	27	SUISSE	D	24		D	29		D	26	CBFC ACDTR	L	25	TFJV LES MENUIRES	S	27		J	29		S	29		M	29		J	29	
D	30					L	28		D	24		D	29	CHAMPIONNAT DH BFC ROSOY VCA	L	27		M	26		D	28		V	30		D	30		M	30		V	30	
L	31					M	29		M	26	STAGE REGIONALVTT CADET	M	31		M	28		M	27		L	29	STAGE PHYSIQUE				L	31					S	31	
						M	30		M	27					M	29		J	28		M	30	BESANCON											
						J	31		J	28					J	30	CH EUROPE ANADIA ???	V	29		M	31													
									V	29								S	30	WC XCO DHI SNOWSHOE														
									S	30	CBFC VC DOLOIS							D	31																

FICHE DE POSTE POUR RECRUTEMENT

FONCTION

Chargé de Développement Régional du Cyclisme

CONTEXTE

Le comité régional Bourgogne Franche-Comté de cyclisme est une structure associative déconcentrée de la F.F.C (Fédération Française de Cyclisme).

Son objectif et son rôle est l'organisation du cyclisme sous toutes ses formes sur le territoire de la Bourgogne Franche-Comté. La promotion de la pratique cycliste de compétitions et/ou de loisirs, l'aide et soutien aux clubs, son rôle dominant dans la cohésion sociale, la santé, une pratique saine, équitable et respectueuse sont en coordination avec le plan d'action fédéral.

MISSIONS

Coordination des actions de développement du cyclisme pour le plus grand nombre

Au sein du comité régional, notamment en lien étroit avec les membres de l'Equipe Technique Régionale (ETR), vous faciliterez l'émergence de projets de développement du cyclisme à l'échelle régionale, départementale et locale. Vous vous appuierez sur un réseau d'acteurs variés afin de répondre aux besoins des pratiquants et des territoires avec pour objectif d'améliorer le service aux licenciés. Vous serez l'animateur de la dynamique régionale du projet fédéral de la FFC pour développer le vélo sous toutes ses formes au travers de 3 missions principales :

1. **Déclinaison du projet fédéral**

- Développement et animation de nouvelles offres de pratiques promues par la FFC
- Développement des équipements sportifs fédéraux labellisés
- Réponse aux appels à projets fédéraux relatifs au développement (Agence nationale du Sport, mécénats de la FFC …)
- Animation de réseaux thématiques sur le territoire régional (Ecoles Française de Cyclisme, Cyclisme Santé, Sites VTT…) en lien avec la dynamique nationale
- Participation au réseau « Développement » de la Direction Technique Nationale (DTN)

2. **Expertise-Conseil-Formation**

- Appui aux élus du comité régional dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de développement régional
- Accompagnement des clubs et comités départementaux sur leurs actions de développement
- Formation d'acteurs fédéraux (éducateurs, dirigeants) et d'acteurs externes (agents de collectivités, intervenants d'entreprises…) sur les offres de pratiques
- Expertise conseil auprès des collectivités territoriales maitres d'ouvrage d'équipements sportifs et d'offres de pratiques cyclistes

- Développement d'offres de services et de prestations
- Développement de partenariats financiers publics et privés

3. Promotion et valorisation des activités cyclistes

- Organisation d 'évènements de promotion du cyclisme et d'animations grand public
- Promotion et accompagnement des disciplines émergentes
- Implication dans les réseaux d'acteurs locaux et régionaux pour représenter le cyclisme et valoriser les savoir-faire du comité régional

Par ailleurs vous pourrez être mobilisé potentiellement et en cas de besoin :

- Occasionnellement en appui du CTS sur des missions d'encadrement technique ou de formation au sein de l'ETR
- Sur des missions de communication du comité régional
- Sur des missions administratives liées à l'activité sportive

COMPETENCES RECQUISES

Connaissances :

- Connaissance de l'organisation du Sport en France et du cyclisme en particulier
- Connaissance des attentes des pratiquants, en particulier dans le champ des activités cyclistes
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Maîtrise des outils bureautiques du pack Office

Savoir-faire :

- Réalisation de diagnostics territoriaux
- Elaboration et conduite de projets associatifs
- Rédaction de notes et mise en forme de documents de présentation
- Animation de réseaux
- Compétences d'encadrement sportif en particulier dans le champ des activités cyclistes

Qualités attendues

- Autonome et réactif vous appréciez le travail en équipe, avec des partenaires variés. Vous êtes force de proposition et possédez le sens de la communication relationnelle et des compétences rédactionnelles. Vous êtes organisé, rigoureux et menez les dossiers à leur terme.

Intérêts et contraintes du poste

- Vous serez amenés à travailler avec de multiples acteurs et en relation quotidienne avec les élus et salariés du comité régional.
- Soumis à des horaires atypiques (soirées et week-end dans le respect de la Convention Collective Nationale du Sport et du droit du travail) liés à l'activité associative.
- Vous devrez par ailleurs être mobile sur l'ensemble du territoire régional.
- Permis de conduire B indispensable

FORMATIONS SOUHAITEES

Développement territorial ou Licence professionnelle à Master 2 en filière STAPS.
Être titulaire d'un diplôme d'encadrement du cyclisme (BP ou DE JEPS) constitue une plus-value pour le poste.

CONTRAT

- CDI de droit privé du groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport
- Temps plein sur la base de 35h semaine annualisée

CONDITIONS

Poste à pouvoir au 01/04/2022

Candidatures à envoyer par courriel à ffc.bfc.besancon@gmail.com

COMITE REGIONAL
BOURGOGNE FRANCHE COMTE
CYCLISME

COMMISSION HOMOLOGATION

En date du 24 Janvier 2022

Cyclo Cross de Dijon Prenois
Organisateur : HAUTEVILLE
Collège des arbitres : Y Vaxillaire, M Juventon, A De Vecchi, N Prudon

Coureur : Coureur Belgique – Siemons Julian – 10015522105

Cyclo cross déclaré régional suivant l'article 5.1.001 :
Les coureurs étrangers des clubs ou équipes étrangères peuvent participer aux épreuves du calendrier fédéral, dans la limite de 3 coureurs étrangers, ceci en dehors des accords frontaliers. De plus, ils n'ont pas accès aux épreuves du calendrier régional.
Ce coureur est classé 6ème de l'épreuve

G6 Catégorie ou jours de course non autorisée — Mise hors course

31/01/2022

	31-oct.	30-nov.	31-déc.	31-janv.	28-févr.	31-mars	30-avr.	31-mai	30-juin	31-juil.	31-août	30-sept.	01-21/01-22	%
FFC	11 843	30 409	60 912	82 136									10 565	14,76%
BFC	444	1 349	2 741	4 202									469	12,56%

CD	31-oct.	30-nov.	31-déc.	31-janv.	28-févr.	31-mars	30-avr.	31-mai	30-juin	31-juil.	31-août	30-sept.	31/01/21 31/01/22	%
21	105	398	620	856									78	10,03%
25	121	200	509	894									44	5,18%
39	37	205	428	720									58	8,76%
58	59	151	228	281									12	4,46%
70	8	52	179	346									108	45,38%
71	65	175	386	639									120	23,12%
89	35	121	257	303									43	16,54%
90	14	47	134	163									6	3,82%

DISCIPLINES	31/01/21	31/01/22	Diff	%
BMX	1096	1140	44	4,01
C-CROSS	83	146	63	75,90
C-SSALLE	1	6	5	500,00
PISTE	10	11	1	10,00
ROUTE	1430	1590	160	11,19
V-COUCHE	0	0	0	#DIV/0!
VTT	1113	1309	196	17,61

SEXE	31/01/21	31/01/22	Diff	%
FEMMES	516	560	44	8,53
HOMME	3217	3642	425	13,21

CATEGORIES	31/01/21	31/01/22
PRO	9	12
1ère	45	72
2ème	79	87
3ème	192	201
JUN	170	205
CAD	251	279

CATEGORIES	31/01/21	31/01/22	JEUNES
MIN	320	360	40
BEN	321	391	70
PUP	327	375	48
POU	287	288	1
PRE	134	119	-15
ARBITRES	117	110	

144

CATEGORIES	31/01/21	31/01/22
PASS	447	499
PASS OP	91	101
CYCLO	116	163
LOISIR	313	345
NATURE	72	119
AUTRES	559	586

CALENDRIER PREVISIONNEL EVENEMENTS 2022

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOUT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
sam.	1	Jour de l'An	mar.	1		mar.	1		ven.	1		dim.	1	Fête du Travail	mer.	1		ven.	1		lun.	1		jeu.	1		sam.	1	CdF BMX Besançon	mar.	1	Toussaint	jeu.	1	
dim.	2		mer.	2	Bureau Exécutif	mer.	2		sam.	2		lun.	2		jeu.	2		sam.	2		mar.	2		ven.	2		dim.	2		mer.	2		ven.	2	
lun.	3		jeu.	3		jeu.	3		dim.	3		mar.	3		ven.	3		dim.	3	CdF Femmes Morteau	mer.	3	Championnats de France de l'Avenir Route	sam.	3		lun.	3		jeu.	3		sam.	3	
mar.	4		ven.	4		ven.	4	Bureau Exécutif	lun.	4		mer.	4		sam.	4	Championnats de BFC CLM et Route	lun.	4		jeu.	4		dim.	4	Tour du Doubs	mar.	4		ven.	4		dim.	4	
mer.	5		sam.	5		sam.	5		mar.	5		jeu.	5		dim.	5		mar.	5	Conseil Administration	ven.	5		lun.	5		mer.	5		sam.	5		lun.	5	
jeu.	6		dim.	6		dim.	6		mer.	6		ven.	6	Conseil Administration	lun.	6	L. de Pentecôte	mer.	6		sam.	6		mar.	6		jeu.	6		dim.	6		mar.	6	
ven.	7		lun.	7		lun.	7		jeu.	7		sam.	7		mar.	7		jeu.	7		dim.	7		mer.	7		ven.	7	Conseil Fédéral	lun.	7		mer.	7	
sam.	8		mar.	8		mar.	8		ven.	8		dim.	8	Victoire 1945	mer.	8		ven.	8	TdF Planche Belles Filles	lun.	8		jeu.	8		sam.	8		mar.	8		jeu.	8	
dim.	9		mer.	9		mer.	9		sam.	9	CdF Femmes Chardonnay	lun.	9		jeu.	9		sam.	9	TdF Dole	mar.	9		ven.	9		dim.	9		mer.	9		ven.	9	
lun.	10		jeu.	10		jeu.	10		dim.	10		mar.	10		ven.	10		dim.	10		mer.	10		sam.	10		lun.	10		jeu.	10		sam.	10	
mar.	11		ven.	11		ven.	11		lun.	11		mer.	11		sam.	11		lun.	11		jeu.	11		dim.	11		mar.	11		ven.	11	Armistice	dim.	11	
mer.	12		sam.	12	Conseil Administration	sam.	12		mar.	12	Bureau Exécutif	jeu.	12		dim.	12		mar.	12		ven.	12		lun.	12		mer.	12	Championnats du Monde Piste SQY	sam.	12		lun.	12	
jeu.	13		dim.	13		dim.	13		mer.	13		ven.	13	CNPR	lun.	13		mer.	13		sam.	13		mar.	13		jeu.	13		dim.	13		mar.	13	
ven.	14		lun.	14		lun.	14		jeu.	14		sam.	14		mar.	14		jeu.	14	Fête Nationale	dim.	14		mer.	14		ven.	14		lun.	14		mer.	14	
sam.	15		mar.	15		mar.	15		ven.	15	Classic Grand Besançon	dim.	15		mer.	15		ven.	15		lun.	15	Assomption	jeu.	15		sam.	15		mar.	15		jeu.	15	
dim.	16	AG CR visio	mer.	16		mer.	16		sam.	16	Tour du Jura	lun.	16	Bureau Exécutif	jeu.	16		sam.	16		mar.	16		ven.	16		dim.	16		mer.	16		ven.	16	
lun.	17		jeu.	17		jeu.	17		dim.	17	Pâques	mar.	17		ven.	17	Conseil Fédéral	dim.	17		mer.	17		sam.	17		lun.	17		jeu.	17		sam.	17	
mar.	18		ven.	18		ven.	18		lun.	18	Lundi de Pâques	mer.	18		sam.	18		lun.	18		jeu.	18		dim.	18		mar.	18		ven.	18	CNPR	dim.	18	
mer.	19		sam.	19		sam.	19		mar.	19		jeu.	19		dim.	19		mar.	19		ven.	19		lun.	19		mer.	19		sam.	19		lun.	19	
jeu.	20		dim.	20		dim.	20		mer.	20		ven.	20		lun.	20		mer.	20		sam.	20		mar.	20		jeu.	20		dim.	20		mar.	20	
ven.	21	Conseil Fédéral	lun.	21		lun.	21		jeu.	21		sam.	21		mar.	21	Bureau Exécutif	jeu.	21		dim.	21		mer.	21		ven.	21		lun.	21		mer.	21	
sam.	22		mar.	22		mar.	22		ven.	22		dim.	22	Championnats BFC VTT XCO	mer.	22		ven.	22		lun.	22		jeu.	22		sam.	22		mar.	22		jeu.	22	
dim.	23		mer.	23		mer.	23		sam.	23		lun.	23		jeu.	23	Championnats de France Elites Route jusqu'au 26	sam.	23		mar.	23		ven.	23		dim.	23		mer.	23		ven.	23	
lun.	24		jeu.	24		jeu.	24		dim.	24		mar.	24		ven.	24		dim.	24		mer.	24	Championnats du Monde VTT Les Gets	sam.	24		lun.	24		jeu.	24		sam.	24	
mar.	25		ven.	25	Congrès Fédéral	ven.	25		lun.	25		mer.	25		sam.	25		lun.	25		jeu.	25		dim.	25		mar.	25		ven.	25		dim.	25	Noël
mer.	26		sam.	26		sam.	26		mar.	26		jeu.	26	Ascension	dim.	26	Championnats BFC Avenir	mar.	26		ven.	26		lun.	26		mer.	26		sam.	26		lun.	26	
jeu.	27		dim.	27	AG FFC	dim.	27		mer.	27		ven.	27		lun.	27		mer.	27	Championnats du Monde BMX Nantes	sam.	27		mar.	27		jeu.	27		dim.	27		mar.	27	
ven.	28		lun.	28		lun.	28		jeu.	28		sam.	28		mar.	28		jeu.	28		dim.	28		mer.	28		ven.	28		lun.	28		mer.	28	
sam.	29					mar.	29		ven.	29		dim.	29	Championnats BFC BMX	mer.	29		ven.	29		lun.	29		jeu.	29		sam.	29		mar.	29		jeu.	29	
dim.	30					mer.	30		sam.	30		lun.	30		jeu.	30		sam.	30		mar.	30		ven.	30		dim.	30		mer.	30		ven.	30	
lun.	31					jeu.	31					mar.	31					dim.	31		mer.	31					lun.	31					sam.	31	

JANVIER FEVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE